

La lecture publique et le conseil général de Seine-Saint-Denis: un exemple de coopération.

*Notes de Dominique Tabah et Franck Caputo,
à partir d'un entretien avec Henriette Zoughebi.*

Le département de la Seine-Saint-Denis, comme ceux de la petite couronne, existe depuis vingt deux ans. C'est à la fois beaucoup comme entité administrative et peu pour arriver à maturité à la veille de l'an 2000. C'est en tout cas l'âge des bilans et des projets.

Pour les bibliothèques, le Conseil Général intervenait de deux façons : une subvention à hauteur de 15% pour la construction et l'équipement, en complément au financement de l'Etat, un colis annuel de livres (art et romans).

Depuis 1985, la décentralisation donne des responsabilités nouvelles au département. L'objectif culturel se précise. Les rencontres sur le livre, en mai 1985, définirent une politique d'orientation du livre qui se concrétisa dès décembre 1985 par le premier Salon du Livre de Jeunesse, l'ouverture de la Maison de la Culture de Bobigny puis du Centre de Documentation du livre de jeunesse, et l'opération "Ecrivains en Seine-Saint-Denis".

Ecrivains résidents

Cette initiative pose la question du statut social de l'écrivain; si la publication d'un livre semble moins difficile, reste le problème de sa diffusion. Il y a l'écrivain qui vit de son écriture et celui qui a besoin d'un second métier

pour vivre. L'aide à la création tente de résoudre ce problème matériel. Six écrivains ont déjà bénéficié de cette expérience, trois autres s'apprêtent à la vivre (Nedim Gürsel, Maurice Kherroubi, Pierre Michon). La sélection - pas de premier livre - c'est le questionnement commun sur la banlieue et la volonté de partager une émotion avec le social.

Les seules directives sont matérielles :

- une bourse de 10.000 francs par mois (pour un an) ;
- un logement si l'auteur le demande ;
- l'achat de 1000 exemplaires du livre à venir ;
- une exposition, des rencontres, une lecture.

Peu à peu s'instaurent des rapports humains forts. La reconnaissance sociale amène l'écrivain à se considérer comme un partenaire du département. La politique donne des moyens à la création, la création peut s'offrir la politique. Les enjeux se partagent.

Reste posée la question de la rencontre avec la population. Au terme de son travail, Françoise Bon résume bien cette problématique : "on fait les mêmes rêves mais dos à dos".

Il faut, à ce stade, élargir le champ d'action à tous les partenaires du département, en particulier l'enseignement, et définir ainsi une politique de rencontre avec la population, construire un projet et collaborer avec

Le succès populaire et commercial du salon n'est plus à faire.

La création du Centre de documentation du livre de jeunesse vient à propos compléter cette action : offrir un lieu de référence et de partenariat ouvert sur l'enseignement et la formation, un lieu de critique et de sélection avec un comité de lecture. Le département vient de confier à la bibliothèque de Bobigny la responsabilité du fonds et de l'animation avec un budget de 300.000 francs pour l'ouverture et 600.000 francs de budget annuel pour le fonctionnement.

Projets

Deux projets sont en cours d'élaboration :

- un centre de documentation d'histoire à Saint-Denis, comportant trois axes de documentation : l'histoire du département, l'histoire contemporaine depuis 1789, l'histoire sociale. Le premier travail consistant à répertorier les documents du département (bibliothèques, archives municipales, sociétés d'histoire) puis à mettre en place un réseau.
- un état des lieux des bibliothèques du 93 portant sur l'état des constructions et les demandes en équipements. Cette structure pouvant émettre pour les bibliothécaires un avis professionnel.

Enfin, une hypothèse de travail en forme de scoop : une bibliothèque de littérature contemporaine... à suivre !

La politique culturelle du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, c'est créer une demande collective, une rencontre autour d'un projet, se donner les moyens d'un réel travail de coopération.

Si l'une des principales critiques des bibliothécaires du département était de ne pas rencontrer suffisamment le Conseil Général, qu'ils se rassurent, le Conseil Général ira à eux.

QUELQUES CHIFFRES :

1 200.000 habitants ;
30% de la population de moins de 25 ans ;
40 communes ;
38 bibliothèques municipales ;
Budget 1990 : 4 milliards 600 MF

les villes, créer des initiatives qui s'enrichissent de la spécificité de chacun. A cette fin, du 9 au 12 mai prochains, le Conseil Général propose les journées de littérature contemporaine avec pour thème : "littérature et société".

A partir des constats suivants : la littérature contemporaine est un enseignement facultatif en terminale, comment ne pas l'exclure ?

Comment gagner le public à la littérature contemporaine ? Offrir par cet événement une dynamique pour créer une demande.

Cinq orientations sont retenues :

- la ville dans le roman noir et le cinéma ;
- deux expositions, la bande dessinée en France aujourd'hui, "dialogues d'images" : artistes inspirés par l'écriture et écrivains utilisant l'image ;
- un café littéraire autour de la poésie ;

- la traduction, faire dialoguer auteurs et traducteurs ;

- héritage et modernité : la lecture des grands textes par des écrivains contemporains.

L'échange entre créateurs et lecteurs : c'est poser les problèmes de la lisibilité du texte, du rôle de l'écrivain ou comment l'écriture appréhende le réel. C'est aussi permettre des rencontres dans les lycées et les bibliothèques.

A ce propos, la bibliothèque de Bobigny a proposé vendredi 11 mai une soirée buffet-bar autour d'écrivains soviétiques.

Salon du Livre de Jeunesse

Il s'est organisé autour d'un projet de travail à partir des partenaires locaux puis une promotion au niveau national avec les éditeurs, les illustrateurs, les auteurs, les libraires et les enseignants.